

C'est écoeurant comme c'est bon!

Ludmila Bovet

Number 154, Summer 2009

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1849ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bovet, L. (2009). C'est écoeurant comme c'est bon! *Québec français*, (154), 158–160.

C'est écoeurant comme c'est bon !

par Ludmila Bovet*

« Quand ils aiment un spectacle ou une artiste, les jeunes disent *Le show était écoeurant* ou *É'tait écoeurante* pour signifier "excellent, très bon, super". Le mot *pute* désignera bientôt une jeune fille cultivée fréquentant l'université » (« De l'utilisation du mot *pute* par la jeune femme moderne », 15 septembre 2007). Tout ça grâce à ce sens de l'humour de plus en plus « à ras de la chatte ». Y'a rien là ! C'est cool et tellement tripant. Au secours ! ». Cette opinion de lecteur parue dans la revue *l'Actualité* (15 novembre 2007, p. 12) rend compte de la perplexité que l'on éprouve toujours face au langage utilisé par les jeunes. Elle met aussi en lumière deux phénomènes linguistiques qui n'ont pas la même origine ni les mêmes conséquences.



Les adolescents cherchent tout naturellement à se distinguer de la génération de leurs parents en créant des mots qui rendent leur discours plus ou moins incompréhensible. En France, le verlan en est l'exemple le plus connu. Une autre tendance consiste à utiliser un mot dans un contexte où on ne l'attend pas. Par exemple : « Cette fille est limite criminelle » ou « elle assassine, la meuf ! » pour faire comprendre qu'il s'agit d'une fille super. *Grave* dans « c'est grave » signifie que « c'est bien cool » ou équivaut à *beaucoup*, *très* : « c'est grave excitant » et « même le journal *Le Monde* emploie le mot cool sans guillemets ni italique ». Dans cette même tendance à l'exagération (ou hyperbole) : « mortel signifia un temps un enthousiasme proche du délire » (exemples tirés d'un dossier sur *Le français tel qu'on le parle*, dans *Le Nouvel Observateur*, 15 au 21 octobre 1998).

Ce qui est plus dérangent, c'est que le mot *pute* soit utilisé par des jeunes filles comme équivalent du mot *femme* dans une certaine avant-garde culturelle québécoise : « Quand je dis *pute*, je ne pense pas à une prostituée. À la limite, ce n'est même pas une insulte. Quand j'ai traité ma sœur de

pute, par exemple, elle ne s'est pas sentie menacée dans sa condition de femme. C'est un mot comme un autre » (*L'Actualité*, 15 septembre 2007, p. 82). Il s'agit d'une blague, d'une expression qui doit être comprise au second degré, expliquent les jeunes femmes qui l'utilisent et l'entendent dans les textes des rappeurs québécois sans en être choquées. Cependant, d'autres femmes expriment, dans l'article, l'opinion que cette banalisation du langage à caractère sexuel est dangereuse ; derrière cet usage se cacheraient l'idée implicite qu'une femme libre est une *pute*. En effet, « les mots que nous utilisons sont rarement innocents. Ils ne sont pas accessoires à notre culture : ils sont notre culture » (p. 85).

Il est encore trop tôt pour prévoir si le mot finira par perdre son caractère infamant ; ce n'est pas impossible mais cependant peu probable, parce que c'est plutôt l'inverse qui se produit avec les mots s'appliquant aux relations amoureuses. Au XVII^e siècle, *l'amant* était l'amoureux, le soupirant, ou encore le fiancé ; *la maîtresse*, c'était la fiancée ou la femme aimée de quelqu'un, d'un amour honnête et légitime. Une *fillette* était une jeune fille, par opposition à femme mariée : elle est encore fille, c'est-

à-dire célibataire. Si on ne se mariait pas, autrefois on restait fille – aujourd'hui on reste vieille fille. Ce mot a acquis une valeur péjorative, surtout dans les locutions *fillette perdue* et *fillette de joie* « prostituée ».

Un bon gars, une belle garce

Quant au mot *garce*, il a complètement perdu son sens de « jeune fille », qui était usuel du XIII^e au XVI^e siècle – dans un écrit de ce dernier siècle, *cette jeune garce* est utilisé en parlant de Jeanne d'Arc –, pour ne garder que la valeur péjorative de « jeune fille ou femme débauchée », sens spécial qui est apparu déjà dans la deuxième moitié du XII^e siècle. Cependant, le sens d'origine – *garce* est simplement le féminin de *gars* – s'est maintenu dans la région méditerranéenne où *quelle belle garce !* signifie « quelle belle fille ! » ; partout ailleurs, la même exclamation réfère à une femme que l'on considère comme une chipie (depuis le début du XX^e siècle, *garce* est le pendant féminin du mot *salaud*). Faut-il s'étonner que le mot *gars* ait subi l'évolution inverse ? Ce fut d'abord un terme d'injure : « misérable, lâche ». En ancien français, la forme *gars* est le cas sujet, et la forme *garçon*, le cas régime (ou complément d'objet direct) ;

ces mots ont le sens de « valet, domestique » et s'appliquent aussi à un enfant de sexe masculin, d'où, par extension, les sens de « jeune homme » (*un beau gars*) et d'« homme célibataire » (*vieux garçon*) et aussi de « fils » (depuis le XVI^e siècle), qui est toujours usuel au Québec : *c'est mon garçon*¹.

Un verbe mal aimé

Le verbe *écœurer* est entré tardivement dans la langue française ; dérivé de *cœur* au sens d'« estomac », il est attesté en 1640 : « Escœurer, mot vulgaire. i. e. faire mal au cœur, desgouster » (Antoine Oudin, *Curiositez françoises*). Le participe passé *esqueuré* figure déjà dans le dictionnaire de Cotgrave (1611), mais au sens ancien de « très amaigri, affaibli² ». Considéré comme vulgaire, le verbe n'est admis dans le Dictionnaire de l'Académie qu'en 1878, mais celui de Littré (1864) lui a déjà accordé droit de cité, ainsi que la première édition du Grand Dictionnaire Larousse (1865). Littré relève le sens de « dégoûter » (*cette odeur m'écœure*) et aussi le sens figuré d'« indigner en provoquant un dégoût moral » (*un pareil langage m'écœure*), de même que *s'écœurer* (*qu'avait-il besoin d'entrer là pour s'écœurer ?*). Il précise : « Mot populaire et très usité ». Il était aussi très usité au Québec puisque Jacques Viger l'a relevé dans ses manuscrits de 1810 : « faire mal au cœur, faire soulever le cœur pour estomac ». Il relève aussi *écœuré* « dégoûté, difficile » (*Madame fait bien l'écœurée*). C'est lui également qui nous fournit la première attestation de *écœurant*, qu'il définit par « malpropre » (*ce couteau est écœurant*), puisque les sources françaises ne signalent pas le mot *écœurant* avant le milieu du XIX^e siècle. Il n'a pas relevé *écœuranterie*, mot qui a cours au Québec seulement³.

Le Larousse de 1865, quant à lui, a noté l'autre sens figuré, qui est absent du dictionnaire de Littré, celui de « décourager », « démoraliser profondément ». De là découle, par extension, le sens de « taquiner » et de « provoquer, harceler », qui est courant au Québec. « Si on est plusieurs, ils ne viennent pas nous écœurer parce qu'ils ont peur » (propos tenus par une jeune punk au sujet des policiers, *Le Journal de Québec*, 25 juillet 1990, p. 2). « On aurait pu faire un classement de tous les élèves,

de 1 à 155. Et tous ceux qui étaient en bas de toi, tu pouvais les écœurer » (*La Voix de l'Est*, 28 février 2009, p. 72). « Quand j'étais au primaire, c'est moi qui se faisait [*sic*] écœurer, parce que j'étais le plus petit » (*La Voix de l'Est*, 11 février 2009, p. 5).

L'adjectif *écœurant* est utilisé comme nom au Québec, surtout dans le sens figuré (celui qui provoque un dégoût moral et celui qui harcèle) : *c'est un écœurant* équivalant à *c'est un salaud*. *Une bande d'écœurants, mon écœurant*, « un écœurant de mari qui veut rien comprendre » (M. Tremblay, *Les belles-sœurs*, 1972, p. 102).

Une joie écœurante

Détourné de son sens dépréciatif pour exprimer l'enthousiasme, *écœurant* n'est pas aussi nouveau qu'on pourrait le croire. La première attestation écrite (pour l'instant) date de 1945, dans le sketch « Le départ du conscrit » de Gratien Gélinas ; ça se passe à l'intérieur d'un petit café, face à la gare Windsor, à Montréal : « Le conscrit — On aurait mis de la musique... fort pour casser les vitres [s'il y avait eu un gramophone], puis on aurait dansé. Parce que, moi, je suis heureux à soir, mam'zelle, c'est écœurant ! Ah ! et puis de la crotte ! Elle va finir par finir, c'te maudite guerre-là » (Gratien Gélinas, *Les fridolinades 1945 et 1946*, Les Quinze éditeur, 1980, p. 61). La même locution est relevée en 1973 dans un glossaire bilingue : « C'est écœurant — C'est terrible (France) — It's amazing, it's terrific⁴ ». Elle est aussi définie dans un passage de roman : « Avec Ariane et Gabriel, elle [Myriam] roule derrière les grands-mères qui se disent vous "comme dans des films d'ancien temps, fait remarquer Ariane, c'est écœurant, chose !" — Écœurant ? dit Alice. Pourquoi ? — Ça veut dire extraordinaire, explique Gabriel » (Francine Noël, *Myriam première*, 1987, p. 48)⁵.

C'est écœurant comme c'est beau, et c'est aussi *beau en écœurant*. *Une joie écœurante, un rêve écœurant* : à première vue, ça ne semble pas agréable. Tout est dans l'intonation, comme pour tous les mots qui marquent une appréciation. Les tournures avec *écœurant* sont beaucoup utilisées dans les domaines sportif et artistique : « Les vainqueurs [...] ont très bien patiné et ils ont présenté un programme écœurant » (*La Tribune*, 18 janvier 2008, p. 28). « Mais j'avais besoin de revenir au jeu une

dernière fois avec le Rouge et Or. Jouer au PEPS, c'est écœurant » (*Le Soleil*, 12 février 2009, p. 58). « [...] moi pis Raymond pis Gus on est allés voir un écœurant de bon film » (Gilbert La Rocque, *Après la boue*, Éd. du Jour, 1972, p. 49). « Quand tu chantes, tu es branché en direct sur le monde, tu es l'instrument qui le fait vibrer. C'est un plaisir physique écœurant. Et un pouvoir extraordinaire » (Propos de Daniel Bélanger dans *L'Actualité*, janvier 1994, p. 61). « L'autre soir, je suis allé voir James Taylor au Centre Bell. Une belle soirée, un show écœurant » (Propos de Michel Rivard dans *La Voix de l'Est*, 19 juillet 2008, p. 37).

Petite histoire de superlatifs

Il y a deux cents ans, on commençait à utiliser l'adjectif *fou* dans le sens de « énorme », « incroyable ». Aujourd'hui, c'est naturel d'entendre qu'il y avait un monde fou à un spectacle, qu'un livre a un succès fou, que ça prend un temps fou et que c'est fou comme c'est cher. De même, en 1805, sous l'Empire de Napoléon, l'adverbe *remarquablement* vient à la mode : « [...] qui signifie, dit-on, tantôt d'une manière remarquable, et tantôt avec excès. Ainsi, pour bien parler, il faut dire : la saison est remarquablement mauvaise ; M^{lle} Georges est remarquablement belle » (*Journal de Paris*, 21 thermidor an XIII – 9 août 1805)⁶.

D'autres exemples dans l'histoire de la langue illustrent cette tendance à utiliser des termes contradictoires pour renforcer une idée : *il est grandement petit, elle est effroyablement belle, c'est joliment vilain*. Au XVII^e siècle, une remarque du grammairien Vaugelas porte sur les adjectifs *horrible* et *effroyable* : « Ces épithètes et quelques autres semblables s'appliquent souvent en notre langue aux choses bonnes et excellentes, quoy qu'elles ne semblent convenir qu'à celles qui sont très-mauvaises et très-pernicieuses. Par exemple, on dit tous les jours, *il a une mémoire effroyable, il fait une despende horrible, il a une horrible grandeur*, quand on parlera d'une chose où la grandeur est louange, comme d'un palais, d'un parc, d'un jardin, d'une Église, etc. Et tant s'en faut que cette façon de parler soit mauvaise, ny qu'il la faille condamner, qu'au contraire elle est élégante, et a Cicéron mesme pour garent [*sic*], qui dit en une de ses lettres [...], en parlant de César, *horribili vigilantia*,



Les Précieuses ridicules de Molière (gravure de Moreau dit Le Jeune)

celeritate, diligentia. Il veut louer César, et il dit que *sa vigilance, sa vistesse, ou sa promptitude, sa diligence est horrible*² ».

Quelques années plus tard, le dictionnaire des Précieuses offre de jolis exemples de la manière de tourner ses phrases pour parler le langage précieux ; il ne faut pas dire : « J'ayme beaucoup les gens d'esprit » mais bien : « J'ay un furieux tendre pour les gens d'esprit ». Ne pas dire : « Cela est tout à fait galand [*sic*] » mais : « Cela est du dernier galand ». Au lieu de : « J'avoue que ce portrait est tout à fait beau », il faut dire : « J'avoue que ce charmant insensible est furieusement beau ». Par ailleurs, on rencontre aussi des locutions qui se sont intégrées à la langue, par exemple pour exprimer une grande surprise : « Je suis si surprise de cela que les bras m'en tombent ». On y relève que les adverbes *furieusement, épouvantablement* et *terriblement* sont très employés⁸.

Dans la même veine de l'horreur, l'adjectif *formidable*, dont le sens étymologique est « qui inspire une grande crainte », est utilisé maintenant pour exprimer l'admiration ; cet usage est apparu au XIX^e siècle et découle du sens affaibli de « dont la taille, la puissance est très grande », donc « étonnant ». Au Québec, *épeurant* et *épouvantable* peuvent avoir la même valeur : « il y avait des fraises, cette année, c'est épeurant » ; « on a eu de la neige, c'est épouvantable⁹ ». Ces adjectifs ont aussi gardé leur premier sens, ce qui n'est pas le cas pour *formi, formid, formidable*.

Écœurant ou capoté

« Les pieds dans le sable pis l'eau chaude, ça va être écœurant ! » (Projet de voyage au Mexique). « Ça va être capoté ! » (Fêter les cent ans du mouvement scout en Angleterre. Propos entendus au Téléjournal, le 13 et le 23 juillet 2007).

Depuis les années 1970, *capoter* et ses dérivés sont bien présents au Québec pour décrire un comportement excessif qui avoisine la folie. Quelqu'un qui capote, qui est capoté, c'est quelqu'un qui déraisonne. Mais on peut aussi capoter de joie, d'enthousiasme, expérimenter une situation qui nous transporte : « [...] donner la réplique à Normand d'Amours, dans ce film-là, c'est vraiment capoté comme expérience » (*Le Droit*, 1^{er} novembre 2008, p. A-5). « C'est mon premier départ dans l'uniforme du Canadien et ça se passe chez nous, c'est capotant » (*Le Quotidien*, 24 septembre 2008, p. 2).

Le verbe *capoter* fut d'abord un terme de marine signifiant « chavirer » ; il s'utilise par extension depuis 1907 en parlant d'une automobile et depuis 1928 en parlant d'un avion qui se renverse, se retourne. De là vient l'idée de « ne pas être dans son état normal » qui a produit le sens figuré utilisé au Québec uniquement. En français de France, la même idée est exprimée dans la locution *c'est renversant* « c'est étonnant, stupéfiant ».

L'emploi d'*écœurant* par antiphrase est également propre au Québec, à preuve cet exemple tiré de la presse française : « D'un point de vue moral, Dieudonné n'a que ce qu'il mérite. Son sketch était nul et écœurant. Mais, du point de vue qui m'intéresse, la question est vite tranchée : il est anormal d'empêcher un artiste de se produire » (*Libération*, 20 février 2004, p. 19).

Si une oreille un peu délicate pâtit furieusement d'entendre le mot *écœurant*, il suffit d'attendre le prochain mot qui prendra une valeur intensive et saura exprimer un effroyable enthousiasme ou une délirante admiration, tout en ménageant nos « portes de l'entendement » (= les oreilles, en termes précieux). □

* Linguiste et chercheuse indépendante

Notes

- 1 *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, 3 vol.
- 2 Randle Cotgrave, *A Dictionarie of the French and English Tongues*, London, 1611 ; réimpr. : Hildesheim-New York, Georg Olms Verlag, 1970.
- 3 Suzelle Blais, *Néologie canadienne de Jacques Viger (manuscrits de 1810)*, Les Presses de l'Université d'Ottawa, coll. Amérique française, 1998, p. 59 et 109.
- 4 Sinclair Robinson et Donald Smith, *Practical Handbook of Canadian French = Manuel pratique du français canadien*, Toronto, Macmillan of Canada, 1973, p. 154.
- 5 Attestations tirées du fichier linguistique du Trésor de la langue française au Québec, CIRAL, Université Laval.
- 6 Ferdinand Brunot, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, tome X, II^e partie (publié en 1968), p. 890-891.
- 7 Claude Favre de Vaugelas, *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, 1647 ; réimpr. : Genève, Slatkine Reprints, 1970, p. 362-363.
- 8 Somaize, *Le Grand Dictionnaire des Pretieuses ou la Clef de la langue des ruelles*, 2^e éd., Paris, 1660 ; consulté dans l'édition de Ch.-L. Livet, 1856.
- 9 *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*, rédaction dirigée par Jean-Claude Boulanger, Saint-Laurent, Dicorobert inc., 1992 ; nouvelle édition, 1993.